

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 7 juin 2023**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 06-2023**

**Demande d'ouverture de 27 places supplémentaires pour les UAPE
des Vents d'anges à Gilly (5-6P) et du Prieuré à Perroy (1-4P)**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Daniel Emery, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 10 mai 2023 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu.

Madame Mery, présidente du Codir, Madame Page et Monsieur Delafoge, membres du Codir, Mme Houmard, directrice d'Enjeu et Monsieur Guérin, responsable de l'accueil de jour étaient présents à notre réunion pour présenter le préavis qui nous a été transmis le 2 mai 2023.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la présentation, les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Preamble

La situation telle qu'elle nous a été présentée, montre une liste d'attente très importante à laquelle nous ne pouvons pas répondre sur tout le réseau. Cette situation est critique.

Face à cela, des études sont en cours sur tout le réseau pour la création potentielle de nouvelles structures d'accueil pour les enfants (garderies, écoles, UAPE, cantines, salles de sport) mais cela prend du temps et malheureusement le potentiel de terrain utilisable n'est pas élevé.

De ce fait, une utilisation des structures existantes et leur réorganisation est une possibilité qui peut se faire rapidement.

Le présent préavis demande un montant de 31'675.- frs. pour l'engagement de personnel supplémentaire pour la création de 27 places en UAPE supplémentaires (15 places à Gilly et 12 places à Perroy) ainsi que 34'203.- frs. pour la création ou réorganisation d'espaces de bureau pour la direction des 2 UAPE.

Remarques

Cette demande est urgente et nécessaire au vu de la demande importante des parents sur le réseau.

La création de 27 places supplémentaires permettra d'alléger la liste d'attente.

Comme mentionné dans ce préavis, en 2024, ces montants seront annualisés et représenteront une augmentation du budget 2024 sur les UAPE. Il est difficile d'évaluer précisément ces montants à ce stade.

La Cofin recommande au Codir de communiquer encore plus clairement ce message concernant la liste d'attente, auprès des Communes et du Conseil Intercommunal. Seules une concertation, une implication, une collaboration forte des communes et des conseillers communaux peuvent déboucher sur des solutions quant à ce manque de places. Un objectif commun de nombre de places supplémentaires d'UAPE pourrait donner une vision à toutes et tous.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 06-2023 tel que proposé.

Bursins, le 21 mai 2023

Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Daniel Emery

Boris Wirrich

Rolf Keller

Christian Scaiola

Gilles Favre, excusé